



L'air des villes canadiennes s'épure... Les érables victimes des pluies acides... Nouveaux règlements sur les rejets de substances toxiques... Les sédiments empoisonnent la faune aquatique... Un plan d'action pour la dépollution du Saint-Laurent... L'agriculture des prairies menacée par la sécheresse... Le Canada éliminera les CFC d'ici l'an 2000.

Au Canada, l'environnement fait la manchette. Les Canadiens sont de plus en plus attentifs et sensibles aux menaces qui pèsent sur leur milieu. Selon les sondages, la question est au premier plan de leurs préoccupations : une forte majorité est disposée à consentir des sacrifices afin de vivre dans un environnement sain.

L'opposition classique entre le développement économique et la protection de l'environnement s'estompe. Naguère aux antipodes, les intérêts des groupes de défense de l'environnement et des industriels commencent à converger, à mesure que chacun prend conscience du lien intime entre développement durable, qualité de vie et santé de l'environnement. Les Canadiens et leurs gouvernements manifestent une volonté de plus en plus ferme de trouver des solutions permanentes aux problèmes environnementaux. La réaction est en voie de faire place à la prévention, et l'improvisation, à la planification. Le défi est certes de taille, mais le Canada a les moyens de le relever.

Le partage des compétences

Dans le régime fédéral canadien, le gouvernement central, les provinces et les municipalités se partagent la gestion de l'environnement. Le gouvernement fédéral a compétence exclusive aux chapitres suivants : les pêches côtières et intérieures, les océans, la navigation, les terres fédérales, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Il est également le premier responsable de toutes les questions environnementales à incidence interprovinciale ou internationale. En revanche, les provinces sont propriétaires des ressources naturelles situées sur leur territoire tandis que les municipalités, qui relèvent des provinces, assurent la prestation de services locaux tels que l'élimination des ordures ménagères et l'adduction d'eau. Étant donné le caractère diffus et multidimensionnel de nombreux problèmes environnementaux, leur solution nécessite une collaboration des divers ordres de gouvernement.